

Fiche de traitement N° 72 - 1 – 05/05/2022 Caméras Piéton

Traitement	Caméras Piétons pour les agents assermentés du réseau Tisséo
-------------------	--

Acteurs

Responsable du traitement	Tisséo Voyageurs 4 impasse Paul Mesplé – Tél : 05 62 11 26 11
Délégué à la Protection des Données	Tisséo Voyageurs - Délégué à la Protection des Données -4 impasse Paul Mesplé 31 081 Toulouse CEDEX 1 – France – Tél : 05 62 11 26 11
Représentant	Directeur Général
Responsable(s) conjoint(s)	-
Service(s) chargé(s) de la mise en œuvre	Prévention et lutte contre la fraude
Fonction de la personne ou du service auprès duquel s'exerce le droit d'accès et coordonnées	Responsable Prévention Lutte contre la fraude, Tisséo Voyageurs 4 impasse Paul Mesplé – Tél : 05 62 11 26 11

Relations avec la personne concernée

Modalités de recueil du consentement lorsque nécessaire	- En application du second alinéa de l'article 110 de la LIL, le consentement préalable des personnes physiques objet du présent traitement n'est pas applicable.
Modalités d'information	- Par voie d'affichage (sur le matériels roulant, les quais TRAM à l'entrée des stations de métro)
Modalités d'exercice des droits d'accès	- Par courrier à l'adresse suivante : Tisséo Voyageurs Protection des données personnelles, 4 impasse Paul Mesplé 31100 Toulouse, - Par courrier électronique à contact@client.tisseo.fr

Finalités

Finalité principale	- Les finalités prévues à l'article 113 de la loi du 24/12/2019 - Apaiser Les relations entre les usagers des transports et le personnel assermenté - Réduire les atteintes et les incivilités commises envers les agents de l'exploitant - Identifier les auteurs d'infractions de manière à faciliter les enquêtes pénales
Détail des finalités du traitement	- La prévention des incidents au cours des interventions des agents assermentés. - Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves.

Personnes concernées par le traitement

Catégorie	Description
Usagers	Usagers du réseau de transport
Agents	Agents porteurs caméra piétons

Données personnelles traitées

Catégorie	Description	Origine collecte	Délai d'effacement
Etat civil, identité, données d'identification, images...	-Images et Sons, jour et heure d'enregistrement, matricule de l'agent incrustée dans image	Audio-vidéo collecté par le système	30 jours
	-Date, heure, lieu, motif et Matricule de l'agent porteur saisi sur un registre papier détruit quotidiennement après saisie dans un fichier informatique. Suivi quotidien du fichier informatique pour effacer les données nominatives de plus de 30 jours	Fichier informatique	30 jours
Vie personnelle (habitudes de vie, situation			

Fiche de traitement N° 72 - 1 – 05/05/2022 Caméras Piéton

familiale, etc.)			
Informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, situation fiscale, etc.)			
Données de connexion (adresse IP, logs, etc.)			
Données de localisation (déplacements, données GPS, GSM, etc.)	Localisation de l'enregistrement par Géolocalisation GPS saisie sur un registre papier détruit quotidiennement après saisie dans un Fichier informatique. Suivi quotidien du fichier informatique pour effacer les entrées de plus de 30jours	GPS	30 jours
Données sensibles	Description	Origine collecte	
Données révélant l'origine raciale ou ethnique			
Données révélant les opinions politiques			
Données révélant les convictions religieuses ou philosophiques			
Données révélant l'appartenance syndicale			
Données génétiques			
Données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique			
Données concernant la santé			
Données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle			
Données relatives à des condamnations pénales ou infractions			
Numéro d'identification national unique (NIR pour la France)			

Destinataires

Catégorie	Données concernées
	Images et sons captés

Mesures de sécurité

Mesures de sécurité techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Les serveurs sont dans des datacenters équipés d'un contrôle d'accès par badge et de vidéo protection ; les sources non humaines sont supervisées (température, humidité, électricité etc) - Le local dédié à la consultation et à l'extraction des vidéos est soumis à contrôle d'accès - Le local dédié au stockage des caméras et aux téléchargements des images est sécurisé par contrôle d'accès et sous vidéo surveillance. L'ouverture est déclenchée à distance par l'opérateur du temps réel avec identification visuelle de l'agent désirant pénétrer dans le local. - Les équipements du service Systèmes Numériques du Transport sont situés dans des locaux fermés à clé. - La direction des Systèmes de l'Information et de l'Innovation est informée de toute intervention de personnes externes pour travaux ou maintenance dans les locaux techniques dits sensibles. - Les registres et les supports papier sont conservés dans des armoires fermées à clé
Mesures de sécurité organisationnelles	



Fiche de traitement N° 72 - 1 – 05/05/2022 Caméras Piéton

Transfert hors Union Européenne

Finalité du transfert	-
Catégories de personnes concernées	-
Nature de données transférées	-
Catégories de destinataires du transfert (filiale, prestataire, etc.)	-
Nature des traitements opérés chez le destinataire	-
Pays d'établissement et garantie permettant d'encadrer le transfert	-
Lien vers le doc	-

Régime juridique applicable	- Mise au registre de traitement - Etude d'impact réalisée
Sous-traitance d'une activité	-non

Date de mise en œuvre	09/05/2022
Mise à jour (dates et objet)	05/05/2022, création